

Le Stéphanois

MAI 2021 43^{IÈME} VOLUME N°4

ORGANISME

PAR ESPRIT DE SOLIDARITÉ,
COTISONS! P. 31

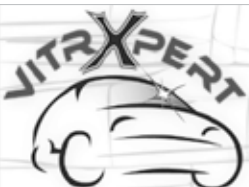
PHOTOGRAPHIE

UNE PELLICULE VOILÉE,
ÇA SIGNIFIE QUOI? P. 26

Bonne fête des mères

819 299-3858
lestephanois@cgocable.ca
www.lestephanois.ca

Photographie de
Polina Tankilevitch



vitres d'autos
remplacement • réparation



nouveau
à st-étienne-des-grès
819.535.5535

ORGANISMES

AFÉAS St-Étienne-des-Grès
Christiane Caron, 535-6483

AFÉAS St-Thomas-de-Caxton
Thérèse Lesieur, 376-0770

Âge d'Or Saint-Étienne
Réjean Aubry, 535-3546

Âge d'Or Saint-Thomas
Liette Lamy, 296-3285

Al-anon
Salle communautaire lundi - 20 h

Baseball mineur
Marcelyn Ricard, 609-1669

Centre d'éducation populaire
Claudia Boisvert, 299-3859

Centre de la petite enfance
Marie-France Hamel, 844-270-5055

Chorale
Gérard Bourassa, 535-9820

Club Optimiste
819 609-5580

Comité pers. seules et malades
CAB Laviolette, 378-6050

Coop-santé Les Grès
Danielle Carbonneau, 695-1025

Croix-rouge
Gilberte St-Pierre, 374-2774

Développement et paix
Caroline Young Grenier, 535-6170

École Ami-Joie-et-Des-Grès
France Beaudry, 840-4322

Équipe de Vie Communautaire (EVC)
Andrée P. Bournival, 535-3506

Eurêka recherche sauvetage
Pierre Vallée, 535-7166

Fondation services de santé Les Grès
José Estevan, 535-3035

Le Stéphanois (journal)
Amina Chaffai, 299-3858

Urgence 911 Info-santé 811

Ligue de quilles
Diane Désaulniers, 535-7197

Ligue de balle amicale
Steeve Blais, 535-9154

Marguilliers Saint-Étienne
Guy Lebrun, 535-2411

Mouvement Scout
299-3832 - poste 3214

Noël du pauvre
Andrée B. Plourde, 535-3506

O.M. Habitation
378-5438

Ouvroir
France Samson, 489-1298

Paroisses catholiques
Paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, 655-0190
Saint-Étienne-des-Grès, 535-3116
Saint-Thomas-de-Caxton, 296-3875

Premiers répondants
Éric Martel, 448-6958

Prévention suicide
Ligne d'intervention, 379-9238
Ligne Jeunesse, 691-0818

Rosaire mensuel (comité marial)
Denyse Lampron, 535-3174

Service des loisirs
Ghislain Dupont, 371-7583

Soccer
Marc Pilon, 299-3832 - poste 3219

Société canadienne du cancer
Marcel Mélançon, 535-3707

Société d'histoire Saint-Étienne
René Duplessis, 535-3146

Société St-Jean-Baptiste
Marc Bournival, 535-3298

Taekwon-do
Danielle Pelissier, 535-7166

Viactive Stéphanoise
Lise Phaneuf, 535-2452

Ferme
Ferme Éthier, 376-8062

Fosses septiques
- Claude Grenier, 535-7100
- Test-Eau-Sol, 840-6777

Garage
- Duplessis mécanique, 535-5535
- JM Grenier auto, 535-2067

Immobilier
- Remax Nancy Aubry, 373-7140
- Remax Patrick Lynch, 699-8882

Médecins
Clinique médicale Les Grès, 535-6512

Municipalité
Hôtel de ville, 299-3832

Notaire
Clermont Julie, 535-5513

Optométriste
Centre visuel Les Grès, 376-8886

Pharmacie
Daniel Deschênes, 535-6500

Services financiers
Desjardins Caisse de l'Ouest de la Mauricie, 535-2018

Transport Excavation
- Les Entreprises Steve Allard, 996-0920
- Rolland Bouchard, 535-2177

ANNONCEURS ANNUELS

Arpenteur-géomètre
- Brodeur L'Heureux Durocher, 538-2515
- Géomatique BLP
Trois-Rivières, 378-7557
Shawinigan, 536-0833

Boucherie
J.-C. Fortin, 535-3114

Café-Restaurant
Café du Marché, 655-0344

Chiropratique
Audrey Corriveau, 535-9148

Coiffure
Pose Coiffure Chantal Béland, 379-8328

Construction
Maçonnerie Cartier inc., 694-4593

Dentiste
Marie-Claude Bonin, 535-6868

Dépanneur
Dépanneur Crevier, 535-9137

Député
- Simon Allaire, 228-9722
- Yves Perron, 296-3971

Ébénisterie
Design Max, 244-2364

Épicerie
Marché Bonichoix, 535-3115

TARIFS 2020	ANNÉE	6 MOIS	1 MOIS
-------------	-------	--------	--------

1 page 193mm x 254mm	1 235 \$	825 \$	185 \$
-------------------------	----------	--------	--------

1 demie page 193mm x 125mm	755 \$	500 \$	110 \$
-------------------------------	--------	--------	--------

1 tier de page 193mm x 83mm	530 \$	350 \$	80 \$
--------------------------------	--------	--------	-------

1 quart de page H - 193mm x 63mm V - 95mm x 130mm	430 \$	290 \$	65 \$
---	--------	--------	-------

Carte d'affaires 95mm x 50mm	285 \$	195 \$	45 \$
---------------------------------	--------	--------	-------

Publicité payable avec la commande.

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé.

ABONNEMENT ANNUEL <i>par la poste</i>	42 \$
---------------------------------------	-------

DATE DE TOMBÉE	Textes et annonces au plus tard le	7 DU MOIS
----------------	------------------------------------	-----------

Soit en les expédiant à l'adresse suivante :
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0
Soit par courriel : lestephanois@cgcable.ca



2 000 copies

Le Stéphanois inc., journal communautaire mensuel administré et conçu par des bénévoles, est distribué par la poste à tous les résidents de Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc

Infographie : zyfora

JOURNAL MEMBRE DE

LE STÉPHANOIS REÇOIT LE SUPPORT DE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente, Amina Chaffai
Vice-présidente, Julie Clermont
Secrétaire, René-J. Lemire
Trésorier, Claude Granger
Administratrice, Marie-Ève Magny

PRODUCTION

Coordination, Amina Chaffai, 299-3858
Direction graphique, Suzanne Boulanger
Correction, Louise Lacroix
Publicité, vente, Amina Chaffai
Distribution, Georges Blais
Webmestre et support informatique,
Michel J. Côté, lestephanois@cgcable.ca

RÉDACTION

Comité :
Amina Chaffai,
Julie Clermont,
René-J. Lemire

Chroniqueurs :
Denis Boisvert
Amina Chaffai
Julie Clermont
René Duplessis
René Grenier
Dani Guilbert
Reporter :
René Grenier,
299-3858

COLLABORATEURS(TRICES) AU PRÉSENT NUMÉRO

Louise B. Germain, Gilbert Bournival, Odette Brûlé, Rose Marie C. Bourassa, Liette C. Guimond, Christiane Caron, Jean-René Duplessis, Gilles Grenier, Daniel Isabelle, Geneviève Massicotte, Andrée P. Bournival, Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée, Caroline Young



MOT EDITORIAL

Célébrer maman... à distance

PAR AMINA CHAFFAÏ, PRÉSIDENTE

Petite, je l'attendais fébrilement. Je m'y préparais à ce dimanche pas comme les autres. Je comptais les dodos comme à Noël. Je me souviens que j'étais tellement excitée que je ne dormais pas très bien la veille de la fête des Mères. Les jours précédents, mon père nous aidait, mes frères et moi, à faire une belle carte pleine de mots d'amour et à fabriquer un bricolage, souvent inutile et encombrant, pour ma mère. Lui-même se creusait la tête pour faire un cadeau à son épouse et à ses sœurs. Il n'avait pas eu le bonheur de vivre avec une maman, elle est morte en couches en le mettant au monde. Il lui a survécu et ce sont ses sœurs et son père qui l'ont élevé; sept grandes sœurs aimantes et bienveillantes. C'est peut-être pour ça que cette fête était si importante dans notre famille, mon père y mettait tout son cœur. Un cœur plein d'amour pour une maman qu'il n'a pas pu connaître et dont il n'a jamais senti la caresse ou l'étreinte.

Dans quelques jours, nous serons rendus à cette fête pour rendre hommage aux mères. Ces femmes qui ont porté, celles qui ont supporté et celles qui ont accompagné des enfants. Quelle allure aura cette journée? J'ai bien l'impression que, pour une deuxième année, nous serons soumis à des contraintes sanitaires qui ne favoriseront pas les rassemblements familiaux. Bien qu'on comprenne les bons gestes pour se protéger et qu'on conçoive que les rassemblements favorisent

la propagation du Covid-19, avouez que *distanciation* et *maman*, c'est totalement incohérent, absolument illogique, et vraiment inhumain.

Quand on pense à notre mère, on pense aux câlins, la présence, la confiance, la sécurité. On se voit autour d'une table chaleureuse, on pense aux visites fortuites juste pour faire un petit coucou, demander un conseil ou faire une confidence. On rêve aux journées de magasinage, aux soirées à jaser, à jouer aux cartes ou à regarder des photos de famille.

Cette année, dès qu'on pense proximité, il faut penser à la couleur de sa zone, à son groupe, à sa bulle, sa région et ses alentours. Il faut considérer les mamans isolées, celles qui sont vaccinées, les confinées et les immunosupprimées. Cette gymnastique n'est pas simple ni naturelle, mais elle est nécessaire pour protéger notre mère, la personne qu'on aime le plus et qui nous le rend tout autant.

Maman; un mot qui évoque toute la douceur du monde et la fête des mères; la journée où la tendresse, l'amour et les souvenirs seront toujours au rendez-vous peu importe la distance et les contraintes. Je peux en témoigner, un océan me sépare de la mienne depuis bien des années. Cela n'altère en rien notre affection, notre complicité ou notre amour. C'est juste fêter différemment. Bonne fête à toutes les mamans du monde!

Ma presse communautaire, j'y participe!



www.ameccq.ca

LE SOMMAIRE

	6	Société d'histoire	17	Paroisse et communautés	31	Organismes
	8	Municipalité	25	Paroles de notaire	37	Pour s'amuser
3	14	Comité d'embellissement	26	Photographie	38	Calendrier
5	15	Bibliothèque	28	Qui suis-je?	38	Les petites annonces

**NOUVEAUTÉ À LA COOP
DES GRÈS**

**CLINIQUE
PODIATRIQUE DE
SHAWINIGAN**



**DÈS LE MOIS DE MAI
PLUSIEURS SERVICES OFFERTS**

819-536-0999

**INFO@CLINIQUEPODIATRIQUESHAWINIGAN.COM
HTTPS://CLINIQUEPODIATRIQUESHAWINIGAN.COM**

Expression de foi

Invité à écrire mon expression de foi dans le bulletin paroissial où l'on lit la parabole de la Vigne et des sarments, je l'adresse en dehors des messes.

— Gilbert Bournival

« **B**eaucoup de communions sans aller à l'église. Le salut voulu par Dieu, comme on lit en première lecture, c'est « d'aimer en actes et en vérité » autrement dit : c'est de **réaliser par l'amour, le bien être des individus, de notre société et enfin de l'humanité.**

Voilà les fruits recherchés par Dieu Père et annoncés par l'évangile de Jésus : le salut.

Toute branche qui contribue au salut est rattachée à l'arbre.

Ce qui se passe dans le sous-sol du presbytère et aussi important que ce qui se passe dans l'église.

Les enseignements du vivre ensemble de nos éducateurs à l'école est aussi important que ce qui se passe à l'église.

Les gestes respectueux des apports de services aux citoyens, de la bonne entente au conseil municipal et ailleurs est une branche importante de l'arbre.

Les attentions responsables des divers agents de soins de santé est une branche importante de l'arbre.

Les activités sociales de l'AFEAS, des Optimistes, etc. des sports, soccer, baseball et des divers organismes au service des stéphanois sont toutes des branches importantes pour la réalisation du salut voulu par Dieu et annoncé par Jésus.

Partout où se trouve la justice et la paix dans nos groupes et dans le monde, se trouve Dieu et l'évangile de Jésus.

Un arbre vit par toutes ses branches. »

—
Par Gilbert Bournival

Ferme Éthier
ENTREPRISE FAMILIALE

Les Fruits
Soleil



Autocueillette et vente au kiosque

Fraises, amélanches, bleuets, courges, citrouilles et ail.

Belle variété de produits cuisinés à la ferme.

Tartes, galettes, popsicles et confitures.



490, 4^e rang Saint-Étienne-des-Grès

fermeethier.com Tél :819376-8062



Si hier m'était conté *René Alfred Noiseux*

PAR L'AUTEUR : GILLES GRENIER (1939-1993)

Quarante-septième partie

René Alfred Noiseux fut le premier curé de St-Étienne. On l'appelait souvent Messire Noiseux. Parmi les personnes qui furent étroitement liées aux débuts de notre paroisse, ce premier pasteur a certainement joué un rôle de premier plan. C'est lui qui guida la communauté chrétienne dans sa formation, organisa la fondation de la paroisse et en fut le premier desservant et curé. Comme tous les curés du temps, son influence et son action dépassaient certainement les limites de la vie liturgique et religieuse proprement dite. Sans pouvoir en donner une biographie complète, on peut essayer de reconstituer cette figure à partir de quelques détails concernant sa famille et sa vie.

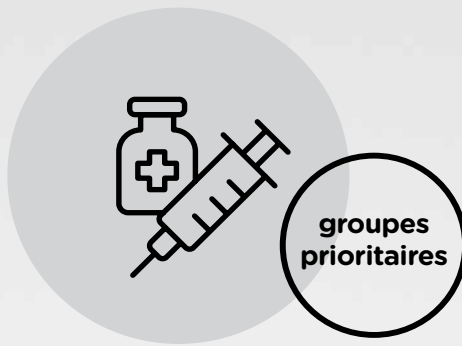
René Alfred est né aux Trois-Rivières le 12 juin 1825. Il était le troisième enfant d'une famille qui allait en compter quatre. Sa naissance procura une joie particulière à ses parents puisque c'était leur premier garçon. Son père, Pierre Noiseux, exerçait le métier d'architecte à Trois-Rivières. Il donnait une allure un peu plus aristocratique à son nom qu'il trouvait sans doute trop commun, en signant ses actes officiels de la forme latine, Petrus Noiseux. Il avait épousé Marie-Amable Daveluy. (Sans en connaître davantage au sujet de cette dernière, on ne peut s'empêcher de penser à la ville reliée à ce nom de famille : Develuyville. Serait-elle originaire de cette région? Sa famille était-elle à l'origine de la ville qui en porte le nom?)

René Alfred fut baptisé, comme il se doit, le lendemain de sa naissance, en l'église paroissiale des Trois-Rivières. Sans doute un certain nombre de personnes de la « bonne société » trifluvienne

participèrent à la fête d'occasion. L'oncle François, Grand Vicaire Général de Trois-Rivières, y était probablement. René Kimber, Procureur Général, avait été invité à servir de parrain et la marraine était sa sœur Marie Euphrosime, épouse du Notaire Nicolas Benjamin Doucet. Notons un fait inusité pour l'époque : cette dame avait, même en mariage, gardé son nom de jeune fille, Marie Euphrosime Kimber.

Les années d'enfance du jeune Alfred ont certainement été marquées par le vieil oncle prêtre, Monseigneur François Noiseux. Celui-ci avait présidé à la plupart des moments importants de la famille Noiseux. Il avait baptisé presque tous ceux qui portaient ce nom. Il était même le parrain de plusieurs d'entre eux, entre autres, de Caroline Éloïse, la sœur aînée d'Alfred. Le jeune Alfred devait être impressionné par cet homme grisonnant, dépassant les quatre-vingts ans, qui portait majestueusement le ceinturon rouge et que tout le monde saluait respectueusement du titre de Monseigneur souvent même en fléchissant le genou pour baiser la bague qu'il portait au doigt. Toute la famille le consultait pour les décisions majeures. Alfred s'était peut-être même déjà rendu avec ses parents dans les bureaux de l'oncle, Vicaire Général, et avait pu lui-même se laisser éblouir par le tapis rouge et les tentures de velours. L'oncle François, dans sa vieillesse, devait jeter un œil de prédilection sur ce premier fils de son frère Pierre. Serait-ce celui qui prendrait la relève lorsqu'il mourrait?

—
*Proposé par René Duplessis,
président*



**Renseignez-vous
dès maintenant
sur la séquence
de vaccination
prévue dans votre région
et prenez votre
rendez-vous en ligne.**

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

 1 877 644-4545

Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.

Votre 
gouvernement

Québec 



PAR ROBERT LANDRY, MAIRE

D'abord, j'aimerais vous mentionner que les municipalités de Charette, Saint-Boniface, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Paulin et Saint-Étienne-des-Grès ont finalement toutes accepté d'adhérer au regroupement des services de sécurité incendie, créant ainsi la Régie intermunicipale. L'entente signée doit maintenant faire l'objet d'une approbation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Puisque le processus d'approbation du ministère peut prendre jusqu'à trois mois, nous prévoyons que la Régie intermunicipale devrait être en fonction au début de l'année 2022.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais vous rappeler l'importance de vous inscrire à l'application Carecity. Je vous recommande fortement de vous y inscrire le plus tôt possible, car, en plus d'être un moyen efficace pour communiquer avec la municipalité, c'est le moyen le plus rapide pour vous joindre en temps réel lors d'une situation urgente. Pour connaître la manière de vous y inscrire, veuillez consulter l'avis publié dans les prochaines pages qui en détaille la procédure.

Aussi, la municipalité est présentement en démarche avec les autres municipalités afin d'adhérer au programme PAIR. Ce programme

est un service d'appel automatisé pour joindre les aînés et les personnes vivant seules afin de s'assurer de leur bon état de santé. Dossier à suivre...

Enfin, en ce qui a trait à l'utilisation de l'eau potable en provenance du réseau municipal, j'aimerais vous rappeler que, par exemple, pour le remplissage complet de votre piscine ou pour l'arrosage d'une nouvelle pelouse, une demande de permis est obligatoire. Pour plus d'information, je vous invite à consulter sur notre site internet, sous la rubrique « Travaux publics », le Règlement sur la consommation de l'eau potable.

—

NOUVELLES DU BUREAU MUNICIPAL

Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 12 avril 2021. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité à :

<http://www.mun-stedg.qc.ca>

Séance ordinaire du 12 avril 2021

- Adoption du Règlement numéro 445-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
- Acceptation du nouveau projet d'entente régionale d'entraide pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération avec la MRC de Maskinongé.
- Autorisation accordée pour la conclusion d'une entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une Régie intermunicipale avec les Municipalités de Charette,

Saint-Boniface, Saint-Étienne-des-Grès, Saint Mathieu-du-Parc et Saint-Paulin. Désignation de M. Robert Landry, maire, comme délégué de la municipalité au conseil d'administration de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé; désignation de M. Richard St-Pierre, conseiller, comme substitut pour remplacer le délégué en cas d'absence; autorisation accordée au maire et à la directrice générale et secrétaire-trésorière de signer ladite entente et tous autres documents; transmission de l'entente au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin qu'elle soit approuvée, conformément à la loi. →

- Acceptation du plan de répartition de l’apport en lien avec la constitution du patrimoine de la Régie des services d’incendie regroupés de la MRC de Maskinongé, selon le document soumis au conseil ce jour et intitulé « Engagement financier et budget – Cession d’actifs », du 15 mars 2021; Engagement à recevoir sur une période de 5 ans à compter de la prise d’effet de l’entente créant la Régie, les montants selon le document intitulé « Engagement financier et budget – Cession d’actifs », du 15 mars 2021.
- Consentement à amender l’entente en contrepartie des services municipaux pour le site d’enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès conclue en 2015 avec la Régie de gestion des matières résiduelles.
- Acceptation du libellé de la transaction avec Mme Julie Bournival et autorisation accordée au maire et à la directrice générale et secrétaire-trésorière de signer ladite transaction, pour et au nom de la municipalité.
- Entérinement du libellé de la transaction avec Les Terres Maraîchères Norvie et autorisation accordée au maire et à la directrice générale et secrétaire-trésorière de signer ladite transaction, pour et au nom de la municipalité.
- Acceptation du contenu de l’entente de fin de bail entre la municipalité et Dek 55 inc. pour la location du Dek hockey au parc des Grès et autorisation accordée au maire et à la directrice générale et secrétaire-trésorière de signer ladite Entente de fin de bail, pour et au nom de la municipalité.
- Acceptation du contenu de la Convention de bail et autorisation accordée au maire, M. Robert Landry, et à la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nathalie Vallée, de signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette convention de bail avec Dekhockey Shawinigan.
- Autorisation accordée pour la signature d’une entente portant sur un droit de passage, l’installation et l’entretien d’une pancarte de « Bienvenue » sur une partie du lot 2 547 261 entre monsieur Daniel Duplessis, propriétaire dudit lot, et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.
- Modification de la résolution numéro 2020-12-284, comme suit : « a utilisé une partie de l’aide financière de 246 526 \$ à ce jour, pour un montant de 66 721 \$ (perte de revenu : intérêts sur les taxes, location de salle, achat d’équipements de protection et de désinfection, frais de déplacement pour la désinfection) ».
- Autorisation accordée pour la présentation d’une demande d’aide financière pour les travaux admissibles, confirmation de l’engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d’application en vigueur et reconnaissance qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée.
- Dépôt une demande d’aide financière de 150 000 \$, dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale, volet « Projets particuliers d’amélioration par circonscription électorale 2021-2022 » (PPA-CE), pour des travaux à réaliser sur plusieurs rues et rangs, soit l’avenue de Saint-Thomas-de-Caxton Nord, les rues Gagnon, Fortier, Principale, Gouverneurs, à l’intersection des rues de la Terrasse et des Écureuils, ainsi que le 4^e Rang. La nature des travaux est décrite comme suit : la construction ou l’amélioration de la chaussée, la construction ou le remplacement de ponceaux, ainsi que le drainage et les égouts pluviaux.
- Octroi du contrat pour le lignage des rues, pour l’année 2021, à Marquage et Traçage du Québec inc., au montant de 23 565,90 \$, avant taxes.
- Octroi à Arrakis Consultants inc. du contrat pour la production du rapport d’analyse de la vulnérabilité des sources d’alimentation en eau potable, pour un montant de 21 620 \$, avant taxes.
- Renouvellement du contrat octroyé à Technologies Carecity inc., d’une durée de deux (2) ans (2021-2022, 2022-2023), pour l’utilisation de la licence de fonctionnalités du logiciel Carecity facilitant les communications avec les citoyens, pour un montant de 10 000 \$, avant taxes.
- Autorisation accordée à la directrice générale et secrétaire-trésorière de procéder à un appel d’offres public pour la fourniture de produits pétroliers.
- Acceptation du dépôt du bilan annuel de la qualité de l’eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 546 545 du cadastre du Québec, situé dans la zone 325, à l’effet d’autoriser la construction d’un garage attaché au bâtiment principal avec une marge d’implantation latérale gauche de 1,80 mètre sur la propriété sise au 360, rue Louis.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant le lot 5 447 958 du cadastre du Québec, situé dans la zone 108, à l’effet d’autoriser une marge avant maximale de plus ou moins 42 mètres pour l’implantation d’un bâtiment principal sur le lot 5 447 958 du cadastre du Québec, situé dans la zone 108.
- Nomination de M. Frédéric Lamothe, directeur des loisirs, à titre de responsable de la démarche de vérification d’antécédents judiciaires des employés qui œuvrent auprès des enfants (personnes vulnérables).
- Autorisation accordée pour l’embauche de monsieur Olivier Thomas à titre de coordonnateur du camp de jour, et ce, à compter du 10 mai 2021 jusqu’au 20 août 2021. →

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2021. Les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale, et débutent à 19 h 30 :

DATES DE LA TENUE DES SÉANCES	
3 mai	13 septembre
7 juin	4 octobre
5 juillet	15 novembre
2 août	6 décembre

L'arrêté ministériel numéro 2020-074, daté du 2 octobre 2020, du ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public. C'est pourquoi la prochaine séance du conseil municipal, ainsi que toute séance subséquente, sera tenue à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Vous serez informés de tout changement, s'il y a lieu. Il est possible de visionner la séance qui s'est déroulée par visioconférence, sur le site de la municipalité à l'adresse suivante : <https://mun-stedg.qc.ca/>

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière
 pour le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès*

Fermeture du bureau municipal Congé des patriotes

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 24 mai, à l'occasion du congé de la Journée nationale des Patriotes.

Merci de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière*

Taxes municipales

Nous tenons à vous rappeler que le premier versement des taxes municipales était dû le 1^{er} mars dernier et que des intérêts de 11 % et une pénalité de 5 % sont applicables quotidiennement sur le versement échu.

Aussi, afin de faciliter le traitement de vos échéances et ainsi vous éviter de payer des intérêts, vous pouvez transmettre des chèques postdatés au bureau

municipal. Prenez note que vous pouvez également déposer en tout temps vos chèques ou toute correspondance adressée à nos bureaux municipaux dans une boîte de dépôt installée à l'entrée arrière de l'hôtel de ville.

Un petit rappel sur les dates des prochaines échéances : le deuxième versement, le 1^{er} juin et le troisième versement, le 1^{er} septembre.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière*

Carecity, une application mobile au service des citoyens

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, dans un souci de développement durable et de réduction de l'utilisation du papier, met à la disposition des citoyens une application mobile sur téléphone intelligent, Carecity, qui lui permet d'informer les citoyens en temps réel et qui permet aux Stéphanoises et Stéphanois de signaler facilement des problématiques constatées sur le territoire.

La municipalité vous invite à vous y inscrire afin de recevoir ses avis. Pour ce faire, si vous avez un téléphone intelligent, vous devez télécharger gratuitement l'application sur la plateforme Carecity. Si vous n'avez pas de téléphone intelligent, il suffit de communiquer avec la municipalité pour remplir le formulaire d'inscription. Ainsi, vous recevrez les avis publiés par la municipalité en cas d'alertes, de signalements, d'information, etc.

Merci de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière*

Collecte des ordures 2021

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des collectes des matières résiduelles et recyclables pour l'année 2021. Vous pouvez aussi le consulter sur le site internet de la municipalité. Pour toute information, communiquez au : 819 299-3832, poste 3200. →

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière*



1250, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0



Téléphone : 418-365-6204
Fax : 418-365-4483
Sans Frais : 1-844-370-6204
Courriel : ventes@sepine.ca

2021

Janvier							Février							Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
31																											

Mai							Juin							Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30	31				
30	31																										

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
							31																				

Déchets ■

Recyclage ■

Collecte des encombrants 2021

Bottin des récupérateurs

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, en collaboration avec la Coopérative Gestion Phénix, a instauré une collecte d'encombrants qui a lieu une fois par mois. Inscrivez-vous gratuitement à cette collecte afin que vos encombrants soient revalorisés. Il vous suffit de téléphoner au : 819 534-9262 ou d'envoyer un courriel à : valorisationencombrants@gmail.com pour prendre rendez-vous afin que l'on vienne chercher vos encombrants. Puisque la Coopérative Gestion Phénix doit établir le circuit de la collecte en fonction du nombre de réservations, veuillez prendre note que les réservations pour la collecte des encombrants sont prises jusqu'au jeudi MIDI précédant la collecte du dernier vendredi du mois.

Vous avez des objets dont vous ne vous servez plus? Consultez le bottin des récupérateurs pour connaître les organismes qui redonnent une deuxième vie à vos biens ou aux matériaux qui les composent sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mrc-maskinonge.qc.ca/bottin-3rv-e>

Merci de votre collaboration.

—
Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Prenez note que les encombrants ne doivent pas être déposés en bordure de la route, mais bien à l'abri des intempéries à proximité de la résidence. Aussi, pour une période indéterminée en raison de la COVID-19, les matelas ne seront plus ramassés lors de la collecte des encombrants.

Demande de permis de feu

Nous aimerions vous rappeler que si vous désirez allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire d'obtenir préalablement un permis de feu auprès du directeur du Service de protection des incendies ou son représentant.

Dans le but d'améliorer le service aux citoyens, les permis de feu seront remis les jeudis de chaque semaine. Vous devez prendre rendez-vous au : 819 535-6611 (boîte vocale) en tout temps. Le directeur, ou son représentant, vous contactera pour planifier un rendez-vous le jeudi suivant, afin de vérifier les lieux et de vous remettre le permis.

Il est important de prévoir votre demande.

Merci de votre collaboration. →

—
Daniel Isabelle,
directeur du Service de protection des incendies

PROCHAINES DATES DE COLLECTES

30 avril	24 septembre
28 mai	29 octobre
25 juin	26 novembre
30 juillet	31 décembre
27 août	

Prenez note qu'aucun sac d'ordures ne sera ramassé à l'occasion de ces collectes

Avis public - Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2020

AVIS est donné à tous les utilisateurs d'eau potable de la Municipalité : QUE, conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, la Municipalité a dressé un bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

QUE ledit bilan peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville situé au 1230, rue Principale, aux heures normales d'ouverture. QUE toute personne utilisatrice de cette eau peut obtenir une copie du bilan sur demande.

Donné à Saint-Étienne-des-Grès, ce 12^e jour d'avril 2021.

—
Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Rappel sur l'utilisation de l'eau

La saison estivale arrive à grands pas, ce qui rime avec le nettoyage extérieur de notre propriété. Nous tenons à vous rappeler notre participation au programme d'économie de l'eau potable et voulons porter votre attention sur quelques petits gestes pour économiser notre eau si précieuse. Voici un résumé des articles du règlement 416-2012 sur la consommation de l'eau potable qui vous aideront en ce sens.

Pour l'arrosage d'une pelouse nouvellement posée, l'obtention d'un permis est obligatoire. L'arrosage est permis aux heures déterminées par la personne responsable. Ce permis est remis pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Le remplissage complet d'une piscine avec de l'eau en provenance de l'aqueduc exige l'obtention d'un permis auprès de la personne responsable de l'application du présent règlement, laquelle personne déterminera les heures auxquelles le remplissage pourra être exécuté, et ce, seulement si les circonstances climatiques ou la réserve d'eau le permettent. Pour remettre l'eau de la piscine à un niveau normal, il faut suivre les journées et heures d'arrosage. Il est aussi interdit d'utiliser un camion-citerne en vue de remplir une piscine avec l'eau de l'aqueduc municipal.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 30 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, ou pour faire fondre la neige. Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Périodes permises pour l'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles tels que gicleur, arrosoir rotatif, boyau perforé, tuyaux poreux, etc., est permis uniquement entre 20 h et 22 h les jours suivants :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les jours de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les jours de calendrier impairs.

Le citoyen dont la propriété est munie d'un système d'arrosage automatique peut arroser entre 3 h et 6 h :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les nuits de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les nuits de calendrier impairs.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Numéro d'urgence - Travaux publics

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le : 9-1-1.

Pour les situations non urgentes liées à des problématiques constatées sur le territoire, telles que le bris d'une lumière de rue, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application (voir l'avis publié ci-haut pour plus d'informations). Nous vous remercions de votre collaboration. →

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Pour une piscine sécuritaire

Avant de construire, d'installer ou de remplacer une piscine ou d'ériger toute construction aidant son accès ou l'en empêchant, vous devez obligatoirement obtenir au préalable un permis de la municipalité, conformément au règlement provincial. Pour toute information, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme. Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Geneviève Massicotte,
inspectrice en bâtiment et en environnement

Abri d'auto d'hiver

Encore une fois cette année, nous demandons votre collaboration afin que tous les types d'abris temporaires (auto, vestibules, etc.), ainsi que leurs structures, soient démontés au plus tard le 30 avril prochain. L'année dernière, plusieurs avis concernant ces abris ont encore été envoyés aux retardataires. Ainsi, le fait de contrevenir ou de ne pas se conformer à cette disposition du règlement vous rend passible d'une amende de 400 \$ pour une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ pour une personne morale, en plus des frais prévus par la Loi. Soyez donc prévoyants!

—
Geneviève Massicotte,
inspectrice en bâtiment et en environnement

Rappel du règlement concernant la garde d'animaux

À la suite de plaintes reçues à la municipalité et par respect pour les nombreux marcheurs, cyclistes, familles et enfants circulant sur le territoire de la municipalité, nous faisons appel au bon sens et à la civilité des propriétaires de chiens. Nous vous rappelons ainsi certaines dispositions du Règlement 461-2020 concernant la garde d'animaux, applicable par la Société protectrice des animaux de la Mauricie qui en est l'autorité compétente, en vous présentant un bref résumé des articles suivants :

Article 9 : « [...] nul ne peut garder plus de deux chiens [...] ».

Article 22 : « Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer tout chemin public, aire de jeux, place publique ou immeuble, y compris le sien, sali par les dépôts de matières fécales laissés par son animal et disposer des dépôts de matières fécales de son animal d'une manière qui respecte les règles de salubrité en la matière. »

Article 62 : « Nul ne peut garder un chien ou un chat à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité sans avoir préalablement obtenu de l'autorité compétente une licence à cet effet. »

Article 80 : « Le gardien d'un chien doit le tenir en laisse lorsqu'il se trouve sur un chemin public ou une place publique, faute de quoi il est présumé ne pas garder cet animal sous son contrôle. »

Pour toute information ou plainte concernant ce règlement, vous devez vous adresser à la Société protectrice des animaux (SPA) de la Mauricie, au : 819 376-0806. Si vous désirez en savoir davantage à propos de ce règlement, vous pouvez le consulter sur notre site internet au : <https://mun-stedg.qc.ca/> Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Geneviève Massicotte,
inspectrice en bâtiment et en environnement

Appel de candidatures comité consultatif d'urbanisme

La municipalité est actuellement à la recherche d'une (1) personne désirant s'impliquer au sein de son comité consultatif d'urbanisme qui est constitué de dix (10) personnes, dont deux (2) représentants élus. Les personnes intéressées doivent être résidentes de Saint-Étienne-des-Grès, avoir des préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire et être disponibles lors des réunions du comité.

Ce comité est chargé d'étudier toutes les questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction et de soumettre des recommandations au conseil municipal. Si vous êtes disponible et avez de l'intérêt pour le développement de votre municipalité, soumettez votre candidature au bureau de la Directrice générale avant le 2 juin 2021. Nous vous remercions de votre implication.

—
Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Régie de gestion des matières résiduelles de la mauricie

*Plaintes d'odeurs, un numéro en tout temps :
819 373-7083*

Si vous percevez de mauvaises odeurs sur le territoire de la municipalité, la Régie vous demande de le lui signaler, dès le constat, par téléphone, en tout temps, au : 819 373-7083. Un membre de la Régie se rendra rapidement sur place pour effectuer une évaluation d'odeur. Si vous devez laisser un message téléphonique, il est important qu'il contienne les informations suivantes :

N°1 - Votre nom et un numéro de téléphone où vous joindre;

N°2 - L'endroit où vous avez perçu une odeur;

N°3 - Le moment où l'odeur a été perçue, en précisant l'heure.



Comité d'embellissement

Mon potager - Deuxième partie

PAR HENRIETTE ST-PIERRE, VICE-PRÉSIDENTE ET RELATIONNISTE

Le choix des légumes feuilles

Une fois tout risques de gel passés, plusieurs légumes feuilles peuvent être semés au jardin à intervalles réguliers tel le radis et plusieurs variétés de laitue. Des transplants peuvent être utilisés pour la première récolte. La bette à carde est un légume feuille au pétiole et aux nervures teintées de rouge, d'orangé ou de jaune qui donne de la couleur aux salades.

Concombre, zuchinis et compagnie

Les cucurbitacées exigent un sol bien réchauffé. Le semis peut être direct au jardin pour les concombres. Pour les zuchinis, les melons, les courges ou les citrouilles il est préférable de prendre des transplants. Ne pas placer concombre et melon l'un à côté de l'autre. Planter dans un endroit bien aéré pour réduire la maladie de feuillage comme le blanc. Il est aussi préférable de prendre des transplants aussi pour les choux, choux-fleurs, brocoli et chou de Bruxelles. Tant qu'aux haricots, pois mange-tout, on peut les semer directement au jardin. Gardez les haricots et les choux loin des oignons.

Les petits fruits, fines herbes et fleurs comestibles

Les mûriers et les framboisiers peuvent s'avérer envahissants. Les bleuets demandent un sol acidifié. Ne mettez pas vos fraisières à côté d'un plant de chou. Il est possible d'introduire vos fines herbes favorites pour vos plats thématiques ou tisanes. Les fleurs de capucines et d'hémérocailles peuvent égayer vos salades. Les feuilles et fleurs de capucines sont comestibles. Le goût sera légèrement poivré. La capucine attire les bourdons et les abeilles et éloigne les parasites des haricots, des tomates, des arbres fruitiers et des brassicas (famille des choux).

(réf : Pépinière Villeneuve)

Capsule horticole

Les associations bénéfiques du potager (à titre suggestif)

- Asperges, tomates, poireaux, basilic et persil;
- Betteraves, haricots, laitue et radis;
- Carottes, ciboulette, aneth, oignons, ail, échalote et petits pois;
- Courgettes, courges et échalotes;
- Fraisiers, épinard, salade, betterave, carotte et laitue;
- Ail, pommes de terre, concombres, carottes;
- Navets, ciboulette, céleri.

Consulter le site de *La Brouette* ou le site *WH Perron* pour la liste détaillée des plantes accompagnatrices.

N.B. : La rotation des cultures donne la vie dure aux insectes et aux maladies et permet aussi de pallier la pauvreté du sol.

« Fleurons du Québec »

Le programme de classification horticole du Québec reconnaît les efforts des municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole et paysager.

La municipalité affiche fièrement ses 4 fleurons aux entrées municipales.

Cette année Saint-Étienne sera réévalué par les juges des Fleurons du Québec qui sillonneront la municipalité.

De plus amples détails de cette visite dans le numéro de juillet et août.





Les NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

PAR DENIS BOISVERT

Horaires de la bibliothèque

Avec le passage en zone orange de notre région, le couvre-feu est maintenant retardé à 21h30, ce qui modifie l'horaire de la bibliothèque. L'heure de fermeture pour les mardis et mercredis soirs est fixée à 20h.

Dimanche 9 h 15 à 10 h 45

Mardi 18 h 30 à 20 h 00

Mercredi 19 h 00 à 20 h 00

Coordonnées

190, rue St-Honoré, suite 30, 819 299-3854

NOUVELLES CONCERNANT LA COVID-19

À l'heure de rédiger cet article, la région est encore en zone orange. Les consignes sont les suivantes :

- Les abonnés ont accès aux rayonnages et peuvent bouquiner à leur guise;
- Le port du masque est obligatoire (comme partout ailleurs);
- Le lavage des mains est demandé à l'arrivée à la bibliothèque;
- Le respect de la distanciation physique est de mise;
- Il est demandé de limiter le plus possible le nombre de personnes d'une même famille lors des visites et cela pour limiter le nombre de personnes dans la bibliothèque et ainsi pouvoir respecter plus facilement la distanciation;
- Le respect des bénévoles et des autres usagers est toujours de mise et apprécié;
- À votre arrivée à la bibliothèque, il vous est demandé de signer le registre de présence, cela permettra de retracer certains contacts avec le virus s'il y a écloison dans notre municipalité. C'est avant tout pour votre sécurité!

ROMAN ADULTES

L'ILLUSION DE MAXIME CHATTAM



Hugo se rend à la station de ski Val Quarios, fermée durant l'été, où ne résident qu'une douzaine de saisonniers. A peine arrivé, il se sent épié et est hanté par des visions.

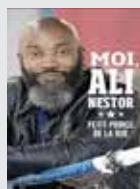
LIV MARIA, DE JULIA KERNINON



Son nom est Liv Maria Christensen. Elle fut l'enfant solitaire, la jeune fille fiévreuse, l'amoureuse du professeur d'été, l'orpheline et l'héritière, l'aventurière aux poignets d'or. Maintenant la voici mère et madone, installée dans une vie d'épouse. Mais comment

se tenir là, avec le souvenir de toutes ces vies d'avant? Faut-il mentir pour rester libre?

MOI, ALI NESTOR, DE ALI NESTOR



« Cette histoire est celle du petit prince de la rue, la mienne. C'est également celle de gars et de filles qui ont laissé la mort ou la vie choisir à leur place. Si je peux me raconter maintenant, c'est que je me suis libéré de moi-même, Insha Allah, que je ne suis plus esclave de ma rage. Je suis MOI, fier d'être MOI, et surtout j'ai réussi à suivre mon destin et ma passion en restant MOI. Et ça, crois-moi, c'est tout un exploit. » Le parcours d'Ali Nestor est unique : immigré à six ans, membre d'un gang de rue à l'adolescence, engagé auprès des jeunes de son quartier depuis plusieurs années. Dans ce récit bien senti, il aborde aussi avec force les questions d'immigration, de profilage racial et de racisme.

CHUTE À LIVRES

Depuis un certain temps, nous avons trouvé des documents destinés à la clinique médicale dans la chute à livres de la bibliothèque. Comme cette chute est dédiée aux livres qui sont retournés à la bibliothèque, nous vous prions de ne pas l'utiliser pour d'autres fins. Bien sûr, si nous trouvons des documents destinés à la clinique médicale, nous leurs remettrons mais il se peut qu'un délai en résulte car la chute à livres n'est pas vidée quotidiennement.

Pour tous documents destinés à la clinique médicale, veuillez les remettre directement à la réception de la clinique. Nous ne sommes pas responsables des documents non destinés à la bibliothèque qui sont déposés dans la chute à livres.

CONGÉ DE LA FÊTE DES PATRIOTES

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée pour le congé de la fête des patriotes, le dimanche 23 mai 2021. Bon congé à tous!

Clinique Dentaire

Dre Marie-Claude Bonin

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

Tél. : 819.535.6868

Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4^e Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 535-2177
Fax : 819 535-9523



TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée

LES GRÈS
Clinique médicale

104-190, rue St-Honoré
St-Étienne-des-Grès (QC) G0X 2P0

819 535-6512

www.cliniquemedicalelesgres.ca

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8h à 21h
Vendredi 8h à 16h
Samedi, dimanche et férié 8h à 12h

Appels téléphoniques :

Du lundi au jeudi 8h30 à 15h30
Vendredi 8h30 à 12h
Samedi, dimanche et férié 8h30 à 9h30

Prise de rendez-vous en ligne :

Vous pouvez maintenant prendre un rendez-vous médical à partir de notre site Internet. Pour toute annulation de rendez-vous pris par Internet, des frais de 20\$ s'appliqueront.

Sans rendez-vous (médecin sur place) :

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h, 13h30 à 16h30
Vendredi : 8h30 à 12h, 13h30 à 15h30
Samedi, dimanche et férié : 8h30 à 11h30

Clientèle acceptée au sans rendez-vous :

La clientèle ayant déjà un médecin de famille à notre clinique. Consulter notre site internet pour connaître les modalités pour l'accessibilité à la clientèle orpheline (sans médecin de famille).

Mai, mois de Marie

« C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau.
À la Vierge chérie, chantons un chant nouveau. »

Marie. Mère de Jésus, le Fils de Dieu. Marie, une des femmes les plus importantes de la Bible, cette jeune femme qui a accepté avec confiance la demande de Dieu de devenir la mère de son Fils avec tout ce que ça comportait d'obligations, de joies et de peines.

Le mois de mai est consacré à Marie. C'est le mois de la résurrection, le mois où la nature revit après la morosité de l'hiver. C'est le mois des fleurs. C'est aussi le mois qui a été choisi pour la fête des Mères, Marie, la mère de toutes les mères, celle qu'on peut prier pour nous aider à traverser tous les moments de notre vie.

Pour prier Marie, il y a le chapelet que plusieurs personnes récitent seules dans leur coin de prière. Mais il y a tous ceux qui se réunissent pour prier ensemble avec cette prière.

Cette prière s'est un peu perdue avec le temps jusqu'à demander, comment dit-on le chapelet?

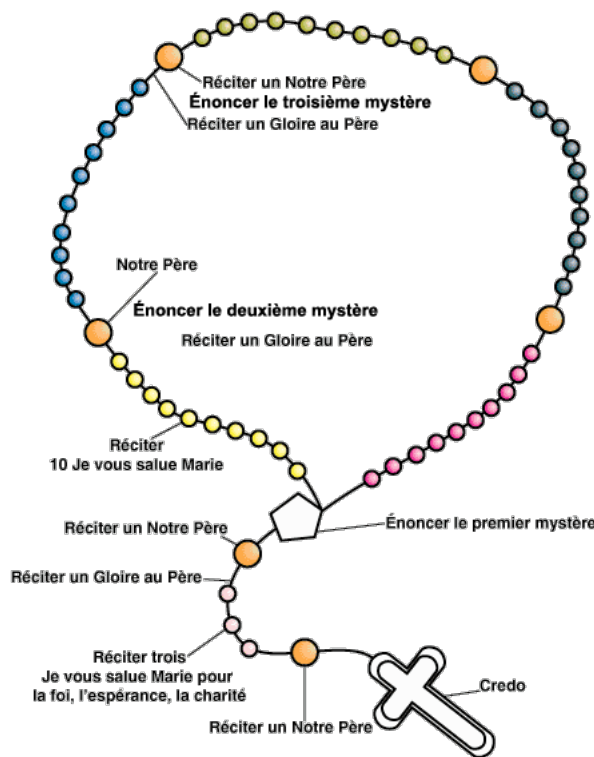
On débute le chapelet en prenant la croix dans sa main pour faire un signe de croix en commençant sur son front :

« Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen ».

Tout en suivant les grains de chapelet entre ses mains, on poursuit avec le « Je crois en Dieu, le Notre-Père », des « Je vous salue Marie » et des « Gloire soit au Père » (tel qu'indiqué sur ce dessin). On peut aussi ajouter des réflexions après chaque dizaine, des réflexions qui nous rappellent les moments importants de la vie de Marie avec Jésus.

Durant le mois de Marie, la Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance, dont Marie est la patronne, organisera des moments de prière à Marie, pourvu que la Santé publique permette toujours aux églises d'ouvrir leurs portes. Surveillez le groupe Facebook de la paroisse ou de votre communauté ainsi que vos feuillets paroissiaux pour en connaître les détails.

—
Par Odette Brûlé,
agente de pastorale





951, Rue Principale St-Etienne des grès
819-535-9137

Surveillez notre gamme de bières de
micros toujours en mouvement

Toujours disponibles au froid



BRASSEURS DU MOULIN



Suivez l'actualité

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,
POUR L'ÉQUIPE DE VIE COMMUNAUTAIRE

Même si les activités de la Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance et des communautés de Saint-Étienne et de Saint-Thomas sont au ralenti, vous pouvez être rapidement au courant des nouvelles et des changements qui surviennent particulièrement au niveau des célébrations.

Sur Facebook

La paroisse et les communautés ont toutes un groupe ou une page Facebook, recherchez soit Paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, Communauté St-Thomas de Caxton, Communauté de St-Étienne ou Paroisse NDA / Saint-Étienne, et demandez à être membre ou aimer la page. Ainsi, chaque fois qu'il y aura une publication, vous la verrez passer sur votre fil d'actualité.

Par le Semainier paroissial

La communauté de Saint-Étienne publie à chaque semaine le Semainier paroissial qui est distribué à l'église et dans plusieurs commerces de Saint-Étienne. Une version électronique est aussi disponible sur le site du Semainier paroissial à l'adresse suivante : semainierparoissial.com Vous cliquez sur le menu du haut Paroisses — église et vous choisissez Saint-Étienne-des-Grès.

Fleurs au cimetière

PAR LIETTE C. GUIMOND,
AGENTE DE BUREAU

Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre, des fleurs artificielles peuvent être déposées, dans un vase réservé à cet effet, sur la base de pierre du monument ou sur le dessus de la pierre tombale, dans un support réservé à cette fin. « *Les fleurs sont aussi le symbole du souvenir qui nous lie aux défunts et c'est une manière de montrer que nous ne les oublions pas.* »

Bonne fête à nos mamans

PAR ODETTE BRÛLÉ,
AGENTE DE PASTORALE

Mai, mois de promesses de l'été qui arrive et d'espoir que la pandémie perde du terrain enfin. Le mois de mai, c'est surtout celui qui nous rappelle de remercier nos mères, leur dire notre amour et les gâter si on le peut, ne sachant pas le niveau de confinement obligatoire de mai.

Comme le téléphone n'est pas confiné, prenez le temps de parler avec votre mère, de lui dire que vous l'aimez. Si vous avez la chance de vous servir de Messenger, de Zoom ou de tout autre moyen électronique, ne vous en privez surtout pas.

Vos ÉVC de Saint-Thomas et de Saint-Étienne souhaitent une très belle journée à toutes les mamans de nos communautés.

Bon anniversaire à nos précieux bénévoles

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,
POUR L'ÉQUIPE DE VIE COMMUNAUTAIRE

Ce mois de mai, sera l'occasion de célébrer l'anniversaire de plusieurs de nos bénévoles. Bon anniversaire à mesdames Marie-Claude René, Françoise Gagnon, Lucille Tessier et Constance Austin, ainsi qu'à monsieur Adélarde Charette.

Longue vie et merci pour votre aide.

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.



LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme.

Québec.ca/vaccinCOVID

1 877 644-4545



Concitoyens de **ST-ETIENNE-DES-GRÈS**, vous voulez vendre votre propriété

Profitez du nouveau marché 2021

Faites équipe avec moi

Patrick Lynch

Courtier Immobilier

Bureau :819.537.5000

Cellulaire :819.699.8882



Aaaaah, la mise de fonds! Que vous achetiez une maison, un condo ou un duplex, vous devez fournir une mise de fonds qui correspond à au moins 5 % du prix de vente de la propriété. Mais si elle est inférieure à 20 %, votre institution financière vous réclamera une prime d'assurance prêt hypothécaire, dont le montant varie en fonction du pourcentage de votre mise de fonds. Alors, comment faire pour économiser une telle somme? Voici 6 trucs pour amasser de l'argent et réaliser votre rêve immobilier rapidement.

Truc n° 1 : Payer ses cartes de crédit

On en convient, ce truc peut vous sembler étrange au premier abord, mais il est tout à fait logique :

1. C'est contre-productif de placer de l'argent à, disons, 7 % d'intérêt alors que vous payez près de 20 % sur votre ou vos cartes de crédit.
2. Plus votre taux d'endettement est élevé, moins les institutions financières voudront vous octroyer un prêt hypothécaire. Vous avez avantage à payer le solde de votre carte tous les mois.

Truc n° 2 : Cotiser à un REER dès que possible

Amasser de l'argent dans un simple compte bancaire, c'est mieux que rien. Mais cotiser à un REER, et le plus tôt possible, c'est encore mieux. Les taux d'intérêt pour le REER sont beaucoup plus élevés. Pour choisir le bon produit de placement, discutez-en avec un planificateur financier. Dans un REER, votre argent fructifie à l'abri de l'impôt.

Dans le cadre du régime d'accession à la propriété (RAP), vous pouvez retirer jusqu'à 35 000 \$ de votre REER pour votre mise de fonds.

Truc n° 3 : Automatiser son épargne

L'argent vous file entre les doigts et, à la fin du mois ou de l'année, il ne vous reste plus d'argent à économiser? Alors, planifiez votre épargne dans votre budget, comme toutes vos autres dépenses (loyer, épicerie, voiture...). Et pour passer à l'action, il n'y a rien de mieux que d'automatiser votre épargne et de planifier le virement d'une somme déterminée à chaque paie.

Truc n° 4 : Couper dans les dépenses inutiles

Le café matinal au *fast-food* du coin, les mets préparés ou les repas livrés à domicile, le tout dernier iPhone... toutes ces dépenses sont-elles vraiment nécessaires? Les grosses dépenses superflues, tout comme l'accumulation de petites dépenses, finissent par nuire à vos efforts et peuvent retarder le moment où vous aurez enfin la mise de fonds nécessaire pour acheter votre première propriété.

Truc n° 5 : Consommer de façon responsable

Il existe plusieurs façons d'économiser tous les jours et d'acheter de façon responsable :
Acheter des articles usagés (vêtements, meubles, électroménagers) quand c'est possible;
Surveiller les rabais dans les circulaires;
Se poser la question « Est-ce que j'en ai vraiment besoin? » dès qu'une tentation se présente;
Fuir les « achetez maintenant et payez plus tard ».

Truc n° 6 : Placer tous les surplus d'argent

Remboursement d'impôt, héritage, bonus, augmentation de salaire, revenu d'appoint (MLM, fabrication de produits que vous vendez, contrats occasionnels en lien avec votre expertise, etc.)... profitez de chaque entrée d'argent supplémentaire pour faire croître votre mise de fonds.

Bien sûr, il n'y a pas de secrets pour économiser en vue d'une mise de fonds. Chaque geste, petit ou grand, compte. Besoin d'autres conseils pour amasser plus rapidement votre mise de fonds? Je peux vous proposer d'autres astuces et, au besoin, vous diriger vers un planificateur financier de confiance.



Boutique O, l'abbé François Gravel

En continuant l'histoire, si je me souviens bien, l'arrivée de l'abbé François Gravel fut au cœur de beaucoup d'activités dans la paroisse.

Alors que j'étais au travail aux serres Stéphanoises, Georgette a reçu beaucoup d'aide avec l'arrivée de Constance et Alexandre Austin, la famille Gauthier et d'autres dont j'oublie les noms, mais je me souviens qu'en plus d'aider aux vêtements, ils aidaient à la distribution des denrées et du pain les samedis.

Au début des années 2000, Hélène, Louise et Diane sont venues prêter main forte au groupe, dont ma sœur Christiane et moi, les lundis soir, pour classer les vêtements et préparer la vente du mardi.

Mme Pierrette Boisclair et son fils Ronald, assuraient les responsabilités du presbytère, car avec le temps et toutes les activités dans la paroisse, l'ouvroir prenait de l'expansion.

Ma sœur Christiane et moi plus une bonne douzaine de bénévoles sommes encore là pour vous accueillir et vous servir.

C'est ouvert les mardis de 9 h 30 à 15 h et les mercredis de 16 h 30 à 19 h.

—
*Par Rose Marie C. Bourassa,
responsable pour la Fabrique*

Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

Immobilier

Achat de maisons, terrains,
condos, etc.
Financement hypothécaire
Servitude
Etc.

Droit de la personne

Testament
Mandat en cas d'incapacité
Règlement de succession
Etc.

Me Julie Clermont
Notaire

julie.clermont@notarius.net

819 535-5513

500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès

Suivez-moi sur mon site internet: julieclermont.com et sur mon Facebook

Ébénisterie
Design Max 30 ans



Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)

marc_milot@hotmail.com

819 244-2364
www.designmax.ca



Suivez-nous sur :
[ebenisteriedesignmax](https://www.facebook.com/ebenisteriedesignmax)



Dre Audrey Corriveau
Chiropraticienne

Pour vous aider à soulager :

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

819 535-9148

230, avenue des Prés - **Saint-Boniface** QC G0X 2P0



Les délais entre l'achat VS occupation physique

PAR M^E JULIE CLERMONT, NOTAIRE

A l'occasion, certaines personnes procéderont à la vente de leur résidence, mais continueront d'y demeurer quelques jours, semaines, voire des mois. Pourquoi? Diverses raisons et explications sont possibles, mais les principales sont les suivantes : achat d'une nouvelle résidence avec les fonds provenant de la vente; déménagement qui se terminera dans 2-3 jours; entente à l'amiable afin de satisfaire tout le monde; objectif de location plutôt que d'avoir la responsabilité d'être propriétaire, etc.

Lorsque vous agissez ainsi, diverses conséquences sont mises en cause, tant pour vous que pour votre acheteur :

- La date de signature chez le notaire (transfert des droits de propriété) ET la date de possession réelle devra être inscrite à la promesse d'achat. Comme vendeur, vous ne pouvez pas surprendre votre acheteur la journée de la signature chez le notaire en lui annonçant que vous ne lui remettez pas les clés. Votre acheteur doit savoir s'il a possession de la maison la journée-même ou plus tard.
- L'acheteur deviendra propriétaire la journée de la signature et ce, même si la possession est plus tard. Le transfert de propriété est effectif dès la signature. Il est impossible de dire que malgré la signature de toutes les parties, le transfert de propriété sera effectif

dans 1 semaine, à titre d'exemple. Vous signez la vente, vous n'êtes plus propriétaire!

- Comme vendeur, vous devrez payer, à moins d'une entente à l'effet contraire, un « loyer » à vos acheteurs durant la période que vous continuerez à habiter la maison. Cette compensation représente, habituellement, le paiement hypothécaire de votre acheteur, l'assurance-habitation et les taxes foncières, selon le nombre de jours occupés. Cette compensation est tout-à-fait normale puisque vos acheteurs ont commencé à payer leur prêt hypothécaire, taxes municipales, taxes scolaires, etc. mais c'est vous qui y demeurez! Durant cette période de vendeur-occupant, ce sera à vous de payer l'électricité, le câble, téléphone, gaz, etc. puisque c'est vous, à titre de vendeur, qui l'utilisez.
- Comme vendeur, vous devrez continuer à assurer vos biens meubles ainsi que votre responsabilité civile. S'il fallait qu'un sinistre arrive, vaut mieux être assuré!
- Vos acheteurs devront assurer la maison dès qu'ils seront propriétaires, même s'ils ne l'habitent pas. En effet, étant propriétaires, ils deviennent responsables de la perte de la maison ou des bris pouvant y survenir.

Les Entreprises Steve Allard

Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/Égout, Creusage pour fondation, Installation de drain, Désouchage de terrain, Vente de Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01



GÉOMATIQUE BLP
arpenteurs-géomètres

Pierre Brodeur, a.g.

Yves Béland, a.g.

4915, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec) G9A 6B4

Téléphone : 819 378-7557 ■ Télécopieur : 819 374-0791

1282, Promenade du St-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8

Téléphone : 819 536-0833 ■ Télécopieur : 819 536-0834



Une pellicule voilée, ça signifie quoi?

PAR DANI GUILBERT

Vous avez débuté en photographie argentique? Vous avez rembobiné votre film, et suite au développement (ou numérisation) de votre pellicule 35mm ou de moyen format, vous remarquer des expositions qui se chevauchent, des coins assombris, des images estompées, des parties d'image manquantes et même des éclairs! Souvent, cela est dû à une infiltration de lumière autour du dos de l'appareil, un mauvais embobinage du film, ou un problème d'objectif. Voyons quelques-uns des phénomènes causés par un film partiellement voilé.

Deux expositions se chevauchant

Ça indique un mauvais fonctionnement du dispositif d'entraînement de la pellicule. L'appareil comporte un bouton permettant de débrayer le mécanisme d'entraînement de la pellicule, pour pouvoir, après exposition, le rembobiner dans son chargeur. Par mégarde le bouton à mal été utilisé. Le bouton de rembobinage a été appuyé en même temps que le levier de déclenchement de l'obturateur! Résultat, il y

a eu un léger glissement de la pellicule, à chaque coup, elle n'a donc avancé que de deux tiers de la longueur d'une image.

Des coins assombris (vignettage)

Par exemple, si le jour vous utilisez un objectif normal de 50mm et que vous prenez un pare-soleil long et étroit construit pour un objectif de 100mm, il en résultera une photo dont les coins ne seront pas exposés. Le pare-soleil bloquera les contours de l'image et ainsi apparaîtra du vignettage.

Images estompées, objectif encrassé

S'il y a un filtre sur l'objectif et avec une présence d'empreintes digitales, cela comporte un risque de brouiller complètement le cliché. De ce fait, c'est important avant de photographier, de bien vérifier que l'objectif et le filtre ne contiennent aucune saleté. Vous pouvez utiliser une lingette en micro-fibre pour le nettoyage. →

Je prends votre projet en main!

NANCY AUBRY
Courtier immobilier

RE/MAX
DE FRANCHEVILLE INC.
Agence immobilière

819 373.7140 • www.nancyaubry.ca



Photographie de
Cottonbro

Quand l'obturateur ne prend qu'une partie de l'image

Il y a deux facteurs, le rebond du premier rideau et la synchronisation du flash :

Rebond du premier rideau

L'obturateur a caché une partie de l'image. Si la tension du rideau sur le tambour est trop faible, une partie plus considérable de la photo peut se trouver perdue.

Le déplacement du premier rideau est si lent que le second rideau le rattrape bien avant d'atteindre l'extrémité de la fente, il y a ainsi fermeture prématurée de la fente et blocage d'une partie de la lumière.

Photo prise au flash

Il y aura une partie de l'image manquante sur la partie de gauche, qui sera causé, soit par une défectuosité de la synchronisation du flash et

de l'obturateur, ou soit un mauvais réglage de la vitesse d'obturation. Dans les deux cas, au cours du bref éclair de flash, il n'y aura pas eu ouverture complète des rideaux de l'obturateur. La pellicule ne sera pas exposée dans tout son ensemble.

Quand la lumière voile

Si la lumière pénètre à l'intérieur de l'appareil et se glisse jusqu'à la pellicule, elle risque d'effacer des parties ou la totalité de l'image. Si vous avez dans le bas de votre négatif, sur les marges, des parties blanchies, c'est qu'il y a eu une infiltration de lumière. Ceci indique qu'il y a une fente dans la partie supérieure du dos de l'appareil (en réalité les images sont toujours inversées par rapport au sujet).

Apparition d'éclair

L'apparition d'une trainée lumineuse ressemblant à un éclair sur une photographie est purement du hasard. Puisqu'elle résulte de la décharge de l'électricité statique emmagasinée à l'intérieur de l'appareil, généralement provoquée par celui ayant un moteur d'entraînement prenant des photos au rythme de trois images par seconde par exemple. La vitesse d'entraînement est suffisante pour créer une accumulation de charge d'électricité statique sur la pellicule, alors à un certain moment, la décharge peu apparaître sous forme d'étincelle.

Certains peuvent voir cela pour des erreurs, d'autre trouveront que ça donne une touche « vintage » bien jolie et artistique!

Bonne continuité dans l'univers de l'argentique!



Et de 125!

PAR RENÉ GRENIER

181 des Dalles - reneg@cgocable.ca - 819 535-2815

Retour sur la 124^e photo

Personne ne s'est manifesté concernant cette photo qui m'avait été remise par la famille René-J Lemire. Il me semble qu'il y ait de moins en moins d'intérêt pour ces photos d'école. Je regarderai d'autres options afin de vous rappeler certains souvenirs de notre municipalité. Je me propose de publier des photos qui auraient marqué l'histoire stéphanoise. Si vous avez des photos qui auraient marqué la vôtre, faites les moi parvenir, avec un court texte et on prendra tous connaissance de ce qui a marqué votre famille ou votre entourage depuis la fondation de Saint-Étienne-des-Grès; que ce soit au point de vue municipal ou religieux.

La 125^e photo

La photo de ce mois est un couple qui aura marqué l'histoire non pas juste par son implication municipale mais aussi pour différentes raisons personnelles.

Le couple concerné se rapporte aux familles Blais et Grenier; si vous avez des anecdotes à me donner, je les publierai.



Photo N°124

Debout à gauche, le directeur d'école Guy Lebel; 5^e de gauche, 1^{ère} rangé, Véronique Fortin; 2^e rangé, Simon paquette; 3^e rangé, 3^e de droite, Mylène Lemire.



Photo N°125

Ce couple aurait vécu dans le haut du village; le monsieur aurait été un commerçant.

NOTE

Si vous possédez des photos et que vous aimeriez faire identifier les personnages y apparaissant, faites-les moi parvenir et je les publierai dans votre journal local Le Stéphanois.

Bonne fête des Mères



Pour faire plaisir à vos mamans et grand-mamans, de magnifiques bouquets de fleurs vous attendent au marché



Et plein de bonnes choses pour fêter en famille

Coupes BBQ et sélection de bières et de vins

M A R C H É
BONICHOIX

ORGANISMES



Par esprit de solidarité, cotisons!

Enfin, mai arrive! Nous avons survécu à l'hiver, bien emmitoufflés dans nos foyers respectifs, à l'abri de... vous savez quoi. Pendant ce temps d'hibernation qui nous est imposée, l'Afeas provinciale a continué d'œuvrer discrètement. Telle la fourmi des Fables de Lafontaine, elle a travaillé sans cesse à imaginer des nouvelles manières d'être en contact les unes avec les autres. Elle s'est approprié les technologies virtuelles de communication et de nombreuses formations sont données via l'application ZOOM.

Nous de l'Afeas Saint-Étienne-des-Grès avons été dans l'obligation d'interrompre nos rencontres pour toutes les raisons que vous connaissez par cœur. Ainsi, si nous n'avons pas accès à notre salle communautaire avant la fin du mois, nous tiendrons notre Assemblée générale annuelle par ZOOM, Messenger ou autre manière virtuelle. Elle se tiendra le mercredi 19 mai à 19 h et nous vous informerons du lieu ou de la manière que cela se fera. Nous nous adapterons en cours de route. S'adapter... un mot d'actualité et de survie.

Mais, pendant ce temps, l'Afeas provinciale a poursuivi l'avancement de ses dossiers dont celui du travail invisible. Cette triste pandémie

nous a permis de réaliser que ce sont encore les femmes qui ont le plus souffert durant cette pénible période, ce qui entrainera, éventuellement, l'ajout de nouveaux projets.

Dans le contexte actuel, une inquiétude nous tenaille. Comme le dit le dicton « Loin des yeux, loin du cœur », nous craignons votre désistement. Nous sollicitons donc votre soutien indéfectible en renouvelant votre cotisation 2021. Comme par les années passées, nous profiterons de notre Assemblée générale pour ce faire.

Nous avons besoin de votre contribution de 35 \$ pour l'année, ce qui vous permettra d'adhérer à notre Association féminine d'éducation et d'action sociale. Vous pouvez nous rejoindre en téléphonant au : 819 535-6483. Il nous fera plaisir de vous répondre. En ces temps incertains, nous avons besoin de votre soutien. Merci à l'avance de contribuer.

—
*Par Christiane Caron,
présidente*



**YVES
PERRON**

Député de Berthier-Maskinongé

434 Avenue St-Laurent
Louiseville, Québec, J5V 1K2
Téléphone : (819) 228-1210



Ouvert du lundi au vendredi
De 9h à 16h

yves.perron@parl.gc.ca



JEÛNEsolidaire 2021 : foi, jeûne et joie

Le JEÛNEsolidaire est un événement d'une durée de 25 heures organisé par Développement et Paix qui réunit habituellement les étudiants des écoles catholiques pour qu'ils apprennent et « vivent » les défis de la pauvreté par le biais du jeûne et de diverses activités et réflexions. La pandémie ayant empêché la tenue du JEÛNEsolidaire en personne pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé une version virtuelle de cet événement très attendu les 11 et 12 mars 2021. Plus de 500 personnes de tous âges et de partout au Canada ont donc « Zoomé » ensemble pour l'occasion.

Le jeûne, ainsi que des prières, des jeux, des réflexions, des documentaires et des discussions ont permis aux personnes participantes d'approfondir leur compréhension de l'esprit de Développement et Paix et de l'appel catholique à la solidarité. Elles ont répondu à cet appel non seulement en recueillant plus de 16 000 \$ pour des projets communautaires dans le Sud, mais aussi (et surtout) en acquérant une meilleure compréhension des causes structurelles de la pauvreté et de l'injustice. Les personnes participantes sont reparties avec la certitude valorisante que leurs

actions ici au Canada peuvent faire une réelle différence dans la vie de nos sœurs et frères du Sud.

Voici les impressions de quelques étudiants sur l'expérience de JEÛNEsolidaire.

Connecter ensemble, s'exprimer, se réaliser

Luke, un étudiant de la Commission scolaire catholique du district de York, a déclaré : « Depuis quelques années, j'avais un grand désir de travailler avec d'autres étudiants voulant aussi rendre le monde meilleur et la participation à ce JEÛNEsolidaire m'a aidé à le faire. » Luke considérait les organisations non gouvernementales comme de simples fournisseurs d'aide. Il a fini par comprendre « que l'idée n'est pas d'aider les gens, mais de leur donner les ressources dont ils ont besoin pour s'aider eux-mêmes ». En effet, le JEÛNEsolidaire cherche à présenter les personnes pauvres et sinistrées comme des personnes dignes et courageuses possédant la possibilité, avec un peu de →




Centre visuel les Grès

**EST MAINTENANT
DÉMÉNAGÉ!**

Votre optométriste **Julie Prud'homme** vous recevra à sa boutique Doyle de Trois-Rivières, située devant le centre Les Rivières.

DOYLE
optométristes & opticiens



**BOUTIQUE
TROIS-RIVIÈRES**
4280, boulevard des Forges
819-376-8886

soutien, de reconstruire leur propre vie. « C'est quelque chose que je n'aurais jamais appris si je n'avais pas participé à ce JEÛNESolidaire ».

La foi et la solidarité

Une étudiante de l'école secondaire catholique Bishop Reding à Milton, en Ontario, a déclaré : « JEÛNESolidaire me fait penser à l'espoir, à la solidarité et à la paix dans le monde. Il me permet d'avoir foi en l'humanité. Il vous donne un aperçu de ce que nous devons penser, en tant qu'humains, aux choix que nous faisons chaque jour [...] JEÛNESolidaire vous permet également de réfléchir sur vous-même [...] et de prendre le temps de vous demander comment vous pourriez rendre le monde meilleur [...] Ici, nous exerçons notre foi et notre jeûne ensemble, comme une unité ».

Une étudiante de l'école secondaire Saint Michael à Bolton, en Ontario, a déclaré : « J'ai appris que la signification de la solidarité (était) de se rassembler en tant que frères et sœurs marchant les uns à côté des autres. Cela m'a permis de mieux comprendre l'importance d'établir une relation mutuelle. Je ne savais pas que la collecte de fonds est un système de partenariat qui permet de bâtir la solidarité en réglant les problèmes sociaux plutôt que de faire le travail pour les autres pays ».

À la découverte de Développement et Paix

Une étudiante de la Commission scolaire catholique de Niagara, qui a appris que Développement et Paix soutient des partenaires

« dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, les actions communautaires et la défense des droits de la personne » et « sensibilise les Canadiennes et Canadiens », a estimé que « JEÛNESolidaire est un moyen incroyable de s'impliquer dans la justice sociale à travers le monde. Il y a beaucoup d'activités et de conversations amusantes qui, je pense, plairont à tous ceux qui aiment aider les autres ».

Une recommandation qui résonne

Lorsqu'on lui a demandé comment il inviterait d'autres personnes à participer à de futurs JEÛNESolidaire, Luke a répondu : « En plus de gagner des heures de bénévolat (qui comptent pour des crédits scolaires), participer à un JEÛNESolidaire est un excellent moyen de rencontrer de nouvelles personnes et de collaborer avec elles afin de gérer divers problèmes de justice sociale dans le Sud ».

Luke recommanderait également l'opportunité « d'entendre les témoignages d'autres personnes qui travaillent avec Développement et Paix depuis des décennies ainsi que des personnes touchées par des catastrophes naturelles » et « d'apprendre comment conquérir des problèmes de justice sociale et rendre le monde meilleur ».

—
Par Caroline Young

Daniel Deschênes Pharmacien propriétaire

Affilié à :  **familiprix**
SEGMENTATION CLINIQUE

UN ACCUEIL CHALEUREUX

UN SERVICE PERSONNALISÉ,
COURTOIS ET RAPIDE

DES PHARMACIENS DISPONIBLES
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
8 H 30 À 20 H
SAMEDI 9 H À 17 H

 SERVICE DE LIVRAISON*
GRATUIT
* Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120
Saint-Étienne-des-Grès
819 535-6500
sans frais **1 800 809-0839**

Plus de 15 ans d'expérience

Estimation Gratuite



INSTALLATION · RÉPARATION

BRIQUE · BLOC · PIERRE
CHEMINÉE · ALLÈGE · CRÉPIS

maconneriecartier@hotmail.com

Partout en Mauricie
819 694-4593

Suivez-nous sur Facebook
RBQ : 5677-7428-01



**BRODEUR,
L'HEUREUX,
DUROCHER INC.**

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Bureau de Shawinigan
MARTIN DUROCHER a.-g.
819-538-2515 - mdurocher.blb@cgocable.ca

Bureau de Trois-Rivières
ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.-g.
819-379-8081 - aotrudel.blb@cgocable.ca



jmgrenier.com

819 535-2067
Télécopieur : 819 535-6615

•Vente de véhicules usagés •Réparation •Remorquage

831 Des Dalles, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0
Germain: 819 269-2067 Jean Marie: 819 609-3343



TEST EAU SOL

Étude de caractérisation de sol • Inspection d'installation septique
Analyse de l'eau, de l'air, de l'amiante et des hydrocarbures
Résidentiel • Commercial

819 840-6777
testeausol.com
info@testeausol.com

**Transport
Claude
GRENIER**

**Transport
Excavation**

Terre
Sable
Gravier

806, rang des Dalles
St-Étienne-des-Grès, Qc
Télécopieur: 819-535-1694

819-535-7100
cell: 819-380-8821



Dictée de mai 2021

LES PARENTS DE JULIE

PAR HENRIETTE ST-PIERRE,
V.P. SSSJB SAINT-ÉTIENNE

Les parents de Julie se sont (rencontrés, rencontré) un jour (ou, où) la neige a tombé. Ils se sont (plu, plus) dès qu'ils ont commencé à converser. Ils auraient pu en rester là, mais c'était sans (compter, conter) la cour assidue du père. Les efforts qu'il a (fourni, fournis) ne se comptent plus.

Puis, ils se sont mariés. Ayant décidé qu'ils (privilégieraient, privilégieraient) la tranquillité comme mode de vie, ils ont déménagé à la campagne. Ils y ont (aménagé, aménagés) une toute petite chambre qui sera occupée par Julie, l'enfant la plus (attendu, attendue) du monde.

On peut affirmer que les parents de Julie ont (donné, donnés) tous les soins et marques de tendresse requis. L'attention qu'ils lui ont (prodiguée, prodigués), les tâches qu'ils ont accomplies, les exemples qu'ils lui ont donnés ont porté fruit. Julie est devenue une adulte déterminée qui a (acquise, acquis) une autonomie et un sens des responsabilités hors du commun. Les modèles qu'elle (a eue, a eus) sous les yeux sa vie durant l'ont rendue plus forte.

LES CORRECTIONS

rencontrés, où, plu, compter, fournis,
privilégieraient, aménagé, attendue,
donné, prodigués, acquis, a eus



Bonjour à vous tous et toutes!

Nous sommes en mai, et nous ajoutons en dé-confinement progressif! Quel beau mois et quel beau temps pour se dé-confiner tout doucement! C'est dans un état euphorique que nous débutons le mois de mai, on sent « la vie active » reprendre sa place... Tout en ayant le souci que tout n'est pas permis. Encore des efforts, cependant très utiles, pour nous, comme pour les autres.

Et vous? Comment ça va? Fatigué d'être confiné? Heureux d'avoir du temps pour marcher, vous entraîner au ménage ou en cardio? Avez-vous sorti votre vélo? Vos vitres brillent? Ou encore, vous êtes à jardiner?

Tant d'options s'offrent à nous, surtout lorsque nous avons le temps. On peut choisir selon nos humeurs, la température, ou encore notre forme...

Oui il y a des restrictions, oui il y a de la distanciation, oui il faut faire attention, et oui le Centre d'action bénévole est toujours présent pour vous, n'hésitez pas à nous contacter au besoin, au : 819 378-6050!

L'Équipe se joint à moi, pour vous rappeler que :
Nous sommes en vie, célébrons-la!

—
*Par Louise B. Germain,
directrice générale
Centre d'action Bénévole Lavolette*

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle
Journal Le Stéphanois inc.

Les membres de la corporation Journal Le Stéphanois inc. sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu : le mardi 11 mai 2021 à compter de 19 h 30. (Cette rencontre sera virtuelle).

Les administrateurs présenteront le rapport de leurs activités et les états financiers de la corporation au 31 décembre 2020.

Les membres seront invités à déterminer le vérificateur pour l'exercice financier 2021.

Les élections des membres du conseil d'administration suivront.

Les personnes intéressées à se joindre à cette assemblée doivent s'inscrire avant le 9 mai, en envoyant un courriel au :
lestephanois@cgocable.ca

Le lien pour se joindre à la réunion leur sera envoyé par courriel.

—
*Par Amina Chaffai,
présidente*

PRÊT POUR L'ÉTÉ

OTOBOX
Pneus et mécanique

**PNEUS
PARE-BRISE
ALIGNEMENT
AIR CLIMATISÉ
INSPECTION
ENTRETIEN**



DUPLESSIS
MÉCANIQUE

**TEL. 819.535.5535
TXT. 819.979.1035**

ROBERT LEMAY BICYCLES (1994)

Vente de vélos électriques

Sortie 223 autoroute 55, coin 7^e Avenue et 15^e Rue
1491 7^e Avenue, Grand-Mère

819-538-5684



PIERRE LEMAY

Dépositaire des vélos électriques VELEC

www.velec.ca



MARC LEMAY



R48 vélo électrique performant
48 volts 10 ou 14 ampères



A2 vélo électrique 36 volts 10 ou 13 ampères

Appelez pour connaître la disponibilité des modèles

Vas-y!
Colore moi!

BONNE FÊTE
MAMAN



Pose Coiffure

ONGLES

HOMMES -FEMMES -ENFANTS



Chantal Béland
819 379-8328



160 4e RANG
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS

le
CALENDRIER

MAI 2021

DATES	ÉVÈNEMENTS	PAGES
Lundi 3 mai	Municipalité : séance du conseil municipal	10
Dimanche 9 mai	Bonne fête des mères!	
Mardi 11 mai	Journal Le Stéphanois : assemblée générale annuelle	35
Mercredi 19 mai	Afeas : assemblée générale annuelle	31
Dimanche 23 mai	Bibliothèque : fermeture de la biblio pour la fête des Patriotes	15
Lundi 24 mai	Municipalité : fermeture du bureau municipal pour la fête des Patriotes	10
Vendredi 28 mai	Municipalité : collecte des encombrants	11

LES PETITES ANNONCES

Pour annoncer, on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois! Pour 35 mots et moins : 5 \$. Pour plus de 35 mots : 10 \$. Maximum : 50 mots.



**Simon
ALLAIRE**

Député de Maskinongé

429, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1H5
819-228-9722
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca



Heures d'ouverture :

Lundi : 13h à 16h
Mardi : 9h à 12h / 13h à 16h
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 16h
Jeudi : 9h à 12h / 13h à 16h
Vendredi : 9h à 12h

1 804 653 \$

retournés à nos membres
et notre communauté



Partager, c'est dans nos valeurs.

desjardins.com/ristourne

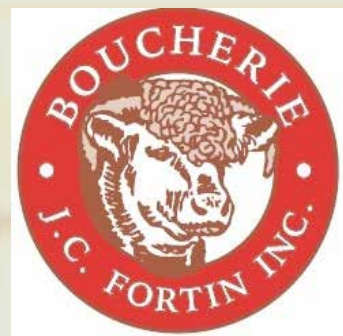
 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

BONNE FÊTE DES MÈRES

COMBOS FÊTE DES MÈRES

Surveillez le
contenu de nos
combos fête des
mères

SUR FACEBOOK OU SUR
NOTRE SITE INTERNET
BOUCHERIEJCFORTIN.CA



819-535-3114